



Plan portant en rouge les modifications proposées par la Commission Intercommunale dans sa séance du 28 Février 2019. le Président : le Secrétaire :	ARTICLÉ DU 05 Septembre 2019 AU 07 Octobre 2019. le Maire :
Plan portant en rouge les modifications proposées par la Commission Intercommunale dans sa séance du 28 Février 2019. le Président : le Secrétaire :	ARTICLÉ DU 05 Septembre 2019 AU 07 Octobre 2019. le Maire :
Plan portant en bleu les modifications proposées par la Commission Départementale dans sa séance du 28 Février 2019. le Président : le Secrétaire :	ARTICLÉ DU 05 Septembre 2019 AU 07 Octobre 2019. le Maire :

PARCELLES SITUÉS SUR LA COMMUNE DE IBOS

ZI	2 - 1072 pas G-303/ENFANT PAR SERVICE FRANCE DOMAINE	14/4/2019
ZI	8 - 1078 pas G-510/CHARENTAIS PAR SERVICE FRANCE DOMAINE	10/7/2019
ZI	10 - 1355 pas G-120/CHOC D'IBOS	13/6/2019